

TEP

Document mis à jour le
28/03/2024

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS
SEPTEMBRE 2024 - JUIN 2025
LE CONTENU DES
TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)



L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE TEP POUR LE BPJEPS APT

Voici le programme prévisionnel de la matinée de TEP :

07h30 : Vérification de l'identité et de la présence de tous les candidats inscrits.

08h00 : Présentation des candidats, des jurys et des 2 épreuves.

08h15 : Echauffement pour la course à pied.

08h30 : Test de Luc Léger.

09h30 : Parcours de motricité.

11h00 : Fin des épreuves et bilan des TEP.

A noter que tous les candidats qui auront validé leurs TEP seront conviés aux tests de sélection, qui se dérouleront l'après-midi (réunion d'information, épreuve écrite, entretien individuel).

LES 2 ÉPREUVES DES TEP À RÉUSSIR POUR ENTRER EN FORMATION

Tous les candidats doivent satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) pour pouvoir entrer en formation ; pour le BPJEPS APT, il y a 2 épreuves : le test de Luc Léger et le parcours de motricité, qui sont toutes les deux éliminatoires !

① Le test de Luc Léger :

Le test de Luc Léger est une épreuve qui teste principalement l'endurance à l'effort prolongé avec variation d'intensité. C'est un test progressif qui consiste à courir en effectuant des allers-retours d'une ligne à l'autre, selon le rythme indiqué par des « bips » sonores. Les 2 lignes, délimitées et matérialisées au sol, sont distantes de 20m l'une de l'autre. L'épreuve consiste donc à réaliser des allers et retours à des vitesses progressivement accélérées. Les TEP pour le BPJEPS Activités Physiques pour Tous imposent d'atteindre **la fin du palier 6 pour les femmes et la fin du palier 8 pour les hommes.**

② Le parcours de motricité : ce parcours consiste en l'enchaînement de 22 ateliers, dans un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes ; des bonifications sont accordées pour les candidats âgés de plus de 40 ans. Toute erreur dans le parcours entraîne 5 secondes de pénalité. Le parcours se déroule sans interruption entre les 22 ateliers et obligatoirement dans l'ordre prévu. Tout atelier doit forcément être réalisé.

Les 22 ateliers : 1) course à pied sur 8m ; 2) franchissement de la première haie ; 3) course à pied sur 6m ; 4) passage de rivière ; 5) course de vitesse sur 6m ; 6) franchissement de la deuxième haie ; 7) course de vitesse sur 13m ; 8) contournement du plot A ; 9) course de vitesse sur 5m ; 10) lancer de balles ; 11) course de vitesse sur 10m ; 12) contournement du plot B ; 13) course de vitesse sur 5m ; 14) slalom en dribble à la main avec un ballon de basket ; 15) slalom en dribble au pied avec un ballon de football ; 16) course sur 5m ; 17) contournement du plot B ; 18) course sur 2m ; 19) passage en équilibre sur une poutre placée au sol ; 20) roulade avant ; 21) lancer de 3 médecine-balls ; 22) course en slalom sur 55m.